

COMMUNE DE WASNES AU BAC

Informations municipales

A LA UNE : ANTENNE RELAIS ?



Dans le cadre du plan de relance, l'Etat s'est engagé à couvrir 99 % du territoire français en téléphonie mobile. La commune a donc été sollicitée par ORANGE pour l'implantation d'une antenne relais sur notre territoire.

L'automne dernier, nous vous avons interrogé sur ce point. Vous avez été 32 % à répondre (sur 256 questionnaires, 84 retournés dont 46 oui, 36 non et 2 oui et non).

Ce sujet a suscité des interrogations tout à fait légitimes et parfois de la désinformation, ainsi, rappelons quelques points :

- ◆ Seul l'Etat peut utiliser son pouvoir de police pour s'opposer à l'implantation d'une antenne et l'interdire. Le maire a un seul droit à information de la part de l'opérateur.
- ◆ Le maire ne peut invoquer le principe de précaution pour refuser l'implantation d'une antenne. En effet, toutes les études présentées par les organismes officiels excluent un lien quelconque entre problèmes de santé et présence des ondes

Les pouvoirs du maire sont donc limités principalement à l'urbanisme : vérifier que le projet d'implantation est conforme au PLUi (respect des zones naturelles et de captage d'eau). Il peut également soulever auprès de l'opérateur des questions d'esthétique, d'environnement etc... afin que celui-ci améliore son offre.

C'est ainsi, que le Conseil Municipal a repoussé à l'unanimité la proposition d'ORANGE visant à installer une antenne au terrain de sport ou à l'entrée du village côté Wavrechain soit à 160 m des premières maisons !

Mme Le Maire a, en parallèle, contacté NOREADE. Cet organisme accepte que des antennes soient positionnées sur le château d'eau. L'opérateur et NOREADE sont actuellement en pourparlers. S'il n'y a pas d'entente, les propriétaires voisins du château d'eau seront approchés par ORANGE.

Cette solution d'implantation serait pour nous « la moins mauvaise » : antenne plus éloignée des premières habitations et installée sur le point le plus haut du territoire de la commune sans défigurer les entrées du village.

Ce dossier n'est donc pas clos..... A suivre.....

RAPPEL IMPORTANT :

Cette année auront lieu les élections présidentielles et législatives. Vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales ? Vous pouvez encore le faire :

- * Jusqu'au **4 mars** pour les élections présidentielles et
- * Jusqu'au **6 mai** pour les élections législatives

Renseignements en mairie ou sur le site service-public.fr

Les brèves de Gustine



Info n°7

10/02/2022



TRAVAUX : 2022, UNE ANNÉE RICHE EN PERSPECTIVE !



SUS A LA VITESSE !

Depuis quelques semaines, vous avez pu constater des changements rue Calmette et rue du Pont. Nous travaillons actuellement sur la sécurisation du village. Tout d'abord et dans le but de faire baisser la vitesse sur les axes principaux, nous avons installé des chicanes qui deviendront définitives sous peu. Ensuite, sur avis et conseils du représentant du Département, les entrées du village seront matérialisées par des marquages au sol et des panneaux avertisseurs lumineux.

ELLE ARRIVE ! Vous l'espérez depuis longtemps, la voie piétonne sécurisée pour se rendre au « nouveau cimetière » sera aménagée avant la fin de cette année !

Terrain de sport : rénovation des plateaux sportifs et création d'un terrain de pétanque : ces travaux termineront la remise en état de ces espaces dédiés aux loisirs et accueil des familles.

Mairie : les travaux d'accès des personnes à mobilité réduite à la porte d'entrée de la mairie seront finalisés avec, en sus, un éclairage plus performant et un visiophone. N'oublions pas nos ados qui pourront bénéficier d'un abri pour attendre le bus !

Comment sont financées ces dépenses ?

Tous ces travaux programmés ont fait l'objet de demandes de subventions auprès du département, de la région et de la CAPH. **Celles-ci ont toutes été accordées**, ainsi, nous ne gardons que les 20 % obligatoires à notre charge !



Soucieuse de bâtir un territoire durable, La Porte du Hainaut s'engage pour l'adaptation au changement climatique et compte sur la mobilisation de tous les acteurs autour de son PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL.

Elle entreprend ainsi une grande procédure de concertation préalable pour informer, sensibiliser et recueillir l'avis des habitants autour des enjeux environnementaux.

Vous souhaitez vous informer et être acteur ? Le questionnaire et le registre de libre expression sont à votre disposition en mairie jusqu'au 11 mars. Vous pouvez également consulter l'avis de concertation préalable sur le site de la Porte du Hainaut (<https://pcaet.agglo-porteduhainaut.fr/>)

N'hésitez pas, le questionnaire est très simple à remplir et totalement anonyme. Il y est question de sujets aussi divers que l'approvisionnement énergétique, la qualité de l'air, la biodiversité, l'alimentation, le transport, etc....

Parce que ces points concernent notre vie de tous les jours, qu'ils sont importants pour l'avenir et l'héritage que nous entendons laisser, nous comptons sur votre participation.

RAPPEL : n'oubliez pas de consulter le site internet de notre commune, il a été pensé pour vous aider :

www.wasnesaubac.fr



FETES ET CEREMONIES

Cérémonie du 11 Novembre :



Un grand bravo à l'équipe enseignante de notre école pour la confection par les élèves d'une magnifique gerbe de fleurs en papier crépon à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre dernier.

Cet hommage s'est clôturé par l'hymne national entonné par les enfants.

Merci à tous les participants : anciens combattants, enfants, enseignants, parents d'élèves et autres habitants de Wasnes ainsi que le personnel communal .

Distribution de Noël :

Afin de perpétuer la tradition, vos élus ont eu le plaisir d'effectuer une distribution de brioches aux enfants de l'école LA FONTAINE et de jouer au père Noël en apportant un colis surprise à nos anciens, nous tenions à les remercier pour leur bon accueil.

EPHEMERIDE : à vos agendas !

Courses cyclistes :



- ◆ **17 mars** : Grand prix de Denain
- ◆ **30 mars** : Championnats de cyclisme 2022 de la ligue Hauts de France, organisés par l'association sportive de la Police de Roubaix de 10h à 12h30 (En boucle : Marquette, Wasnes, Féchain et Marcq)
- ◆ **28 mai** après-midi, course de Marquette (boucle Marquette, Wavrechain, Wasnes)
- ◆ **6 juillet** : Tour de France. Passage, rue du Pont, rue des Rôtisseurs vers le chemin de Marcq

Festivités prévues par les associations jusqu'au mois de Juillet :

- **12 mars** : Repas de printemps (Comité des fêtes)
- **2 avril** : Repas des chasseurs (Association de chasse)
- **1er mai** : Brocante (Comité des fêtes)
- **7 mai** : Concours de pétanque (Comité des fêtes)
- **14 juillet** : Repas champêtre (Comité des fêtes)



(Selon éléments communiqués en mairie et sous réserve d'absence d'aggravation de la situation sanitaire. Pour rappel, le passe sanitaire est obligatoire pour les repas prévus à la salle des fêtes)



NOTRE CARNET D'ÉTAT CIVIL

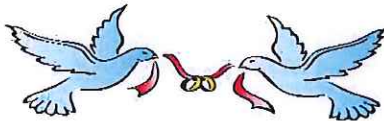
Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

Année 2020 :

Emilie PATIN de Johan et Stéphanie, le 4 mars
Mathias VALIN de Jonathan et Gwenaelle, le 20 avril
Louise DESSERTY de Thibault et Kimberley, le 8 juillet
Rose SOUFFLET de Valentin et Salomé, le 26 octobre
Thyam SAUTIERE de Julien et Marine, le 22 novembre
Livio DUJARDIN de Rudy et Emeline, le 15 décembre

Année 2021 :

Loïck BRACQ de Grégory et Justine, le 21 février
Louison JAFFRE de Stéphane et Audrey, le 18 mars
Noah CELISSE de Kévin et Marine, le 16 mai
Oliver DIDIO de Alexandre et Florie, le 19 juillet
Hayden VERQUIN de Déborah, le 31 août
Hector ROUSSEL de Pierre-Antoine et Dyhanna, le 19 octobre



Félicitations aux nouveaux mariés !

Année 2020 :

Manuel LE MAGUER et Isabelle LEFEBVRE, le 7 mars
Michaël BOURENNANE et Tatiana MERIAUX, le 1^{er} août

Année 2021 :

Christophe NIVALLE et Vanessa ARQUINET, le 20 mars
Johan PATIN et Stéphanie REDA, le 8 mai

Ils nous ont quittés :

Année 2020 :

Jean-Jacques COOL, le 16 février 2020
Marcel MARTIN, le 18 juin 2020
Nicolas WALLERAND, le 11 juillet 2020
Emilienne CATTIAUX DUFOUR, le 1^{er} septembre 2020
Marguerite DEBRABANT LESUR, le 7 septembre 2020
Andréa BUCHET SAINT-VAAST, le 22 septembre 2020

Année 2021 :

Paule CATTIAUX MORET, le 1^{er} janvier 2021
Madeleine DELATTRE GREMILLIER, le 2 janvier 2021
Alfréda DUCONSEIL LAOUT, le 20 mars 2021
Loïck BRACQ, le 17 avril 2021
Guy LAURENS, le 22 avril 2021
Jean-Luc PLANCHON, le 19 juin 2021
Jacques VILCOT, le 26 juillet 2021
Nicolas GLEMBBA, le 19 octobre 2021
Eric PATIN, le 19 octobre 2021

